

# COMMISSION PERMANENTE : LE DÉPARTEMENT EN ACTIONS

Michel Péliou, Président du Département des Hautes-Pyrénées a réuni le 13 décembre les élus de la Commission Permanente afin de voter un ensemble d'aides et de dispositifs sur plusieurs de ses compétences dont les Solidarités sociales, territoriales, l'éducation, la jeunesse, le sport et la vie associative.

**Zoom sur certaines d'entre elles (liste non-exhaustive) soutenues par le Département :**

## SOLIDARITÉ

### PRÉVENTION DE LA PERTE D'AUTONOMIE DES PERSONNES AGÉES : 60 009 € VERSÉES AUX EPHAD

La Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie (CFPPA), co-présidée par le Département et l'Agence Régionale de santé (ARS) coordonne toutes les actions liées à la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées. Suite à des candidatures déposées par les EPHAD (établissements d'hébergements pour personnes âgées dépendantes), elle attribue des financements pour des projets d'activité physique adaptée, de nutrition, de bien-être et d'accès au numérique au sein de ces établissements.

➤ 60 009 € ont été attribués à 22 EPHAD sur tout le territoire.

## SANTÉ

### PRÉVENIR, TRAITER LES HÉPATITES VIRALES ET LES MST

Le Service des Actions de Santé de la Direction de la Solidarité Départementale gère le Centre gratuit d'Information, de dépistage et de diagnostic du VIH, des hépatites virales et des infections sexuellement transmissibles. Il assure à titre gratuit cette mission de service public dans le cadre d'un Contrat d'objectifs et de moyens avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) qui vient de lui confier la mission d'effectuer des traitements post-exposition au VIH.

➤ Pour 2019, cette dernière lui a attribué une aide globale de 177 576 €.

## SOLIDARITÉS / LOGEMENT

### AIDES À LA RÉNOVATION DES LOGEMENTS PRIVÉS

### 1M 128 000 € ENGAGÉS SUR LES 5 ANS À VENIR POUR LES PROPRIÉTAIRES PRIVÉS DE LOURDES ET DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION TARBES-LOURDES-PYRENEES

Dans le cadre du Programme départemental Habitat, le Département vote des subventions à destination du suivi-animation et des travaux réalisés par les propriétaires privés.

Dans ce cadre, il a signé une première convention d'une durée de 5 ans avec la Ville de Lourdes et une deuxième avec la Communauté d'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées.

➤ 288 000 € seront investis sur les 5 ans pour les propriétaires privés de la ville de LOURDES

➤ 840 000 € seront investis sur les 5 ans pour les propriétaires privés de la Communauté d'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées.

➤ 37 972 € ONT ÉTÉ ATTRIBUÉS AU SUIVI-ANI-  
MATION DES OPERATIONS PROGRAMMÉES  
D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT (OPAH)  
SUR LE TERRITOIRE

➤ 40 154 € ONT ÉTÉ VERSÉES POUR LES TRAVAUX  
DES PROPRIÉTAIRES PRIVÉS

## ENVIRONNEMENT

L'Assemblée Départementale a voté un montant de **240 000 €** destiné au Fonds départemental de maîtrise des déchets lors du budget primitif 2019.

Dans ce cadre, une subvention de 3425 € a été attribuée au Syndicat Mixte de collecte des déchets (SYMAT) pour la mise en place d'un poulailler collectif à Odos.

### EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT : 247 120 € ENGAGÉS

- › **222 000 €** ont été attribués pour l'assainissement au canton Vallées des Gaves dont **213 000 €** pour la restructuration de la station d'épuration d'Agos Vidalos et 9 000 € pour l'amélioration du traitement des boues de la station d'épuration d'Ayzac Ost.
- › **25 120 €** ont été votés pour l'eau potable. Cette enveloppe intègre 5000 € versés au canton de Neste Aure Louron pour un diagnostic en eau potable sur la commune de Sarrancolin. Elle comprend également respectivement **10 720 €** et **9 400 €** attribués au canton Vallées des Gaves pour la régulation de pression et désinfection de la source Boueil Debat sur la commune d'Arrens Marsous et pour la pose de compteurs individuels à Sassis

## TOURISME

### 736 063 € D'AIDES VERSÉES POUR DES PROJETS D'AMÉNAGEMENT TOURISTIQUE

Dans le cadre du « Carnet de route du Tourisme », le Département accompagne les projets d'aménagements touristiques. 12 projets ont ainsi bénéficié d'un total de **736 063 €** de subventions, parmi lesquels (liste non exhaustive) :

- › La restructuration et réhabilitation du refuge Wallon-Marcadau : **300 000 €** d'aides du Département
- › La création d'un bassin extérieur et d'un bain vapeur à Balnéa : **100 000 €** d'aides du Département
- › La réalisation d'un centre d'entraînement vélo sur le site du Pic du Jer : **57 250 €** d'aides du Département
- › La modernisation de l'espace bien-être et réaménagement de l'accueil et des vestiaires des thermes Luzéa de Luz-Saint-Sauveur : **26 578 €** d'aides du Département
- › L'étude de faisabilité pour la création d'une voie verte pour le pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) du Pays des Nestes : **6 000 €** d'aides du Département

## SOLIDARITÉS TERRITORIALES

### FOND D'AMÉNAGEMENT RURAL : 78 124 € D'AIDES VERSÉES

Ces aides permettront de financer des travaux réalisés par les communes de Bazet (Complexe de rugby et de foot), Castelnau-Magnoac (Aménagement et réhabilitation de places), Bazus-Aure (extension du cimetière, aménagement accessibilité personnes handicapées), Izaux (étude hydraulique pour l'aménagement pluvial RD 929), Anla (Restauration d'œuvres à l'église), Montserie (Relevé LIDAR par drone du site archéologique du Cap des Pènes), Gembrie (Aménagement d'un parking pour le mémorial 14-18), Caixon (voirie), Sanous (Eglise) ainsi que la Communauté de communes Adour-Madiran (Acquisition d'un bâtiment permettant de centraliser ses services techniques).

## ÉDUCATION SPORT ET CULTURE

### COLLÈGES PRIVÉS : 1 145 907 € DE DOTATIONS VOTÉES

Depuis les lois de décentralisation, le Département participe aux dépenses des collèges privés sous contrat d'association avec l'Etat. Le montant total de la dotation versée aux 6 collèges privés du département s'élève ainsi à **1 145 907 €** par an pour les années 2020 et 2021.

Cette somme permet aux établissements de financer une partie de leurs dépenses de fonctionnement ainsi que la rémunération des personnels non enseignant.

Le montant de l'aide attribuée par le Département dans les collèges privés s'établit à **567 €** par élève.

## ÉDUCATION SPORT ET CULTURE

### UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE POUR LE TGB

Le Département a décidé d'attribuer au club Tarbes Gespe Bigorre (TGB) une subvention exceptionnelle de **5 000 €** dans le cadre de sa participation à la Coupe d'Europe de basket féminine. Le montant total de la subvention accordée par le Département au TGB pour la saison 2018/219 s'élève ainsi à **138 000 €**.

### JEUNESSE CULTURE ET SPORT : 444 109 € D'AIDES VERSEES

Dans le cadre de ses politiques d'aide au sport, à la jeunesse et à la culture, le Département a voté un total de **444 109 €** de subventions dont :

- › **30 200 €** d'aides versées à 29 sportifs haut-pyrénéens de haut niveau évoluant dans des disciplines individuelles
- › **407 460 €** de subventions versées aux organismes suivants : Office Départemental des Sports, Hautes-Pyrénées Sport Nature, Stado Tarbes Pyrénées Rugby, Stade Bagnèrais Rugby, Cercle Amical Lannemezanaï, Tarbes Gespe Bigorre, Club Méridien Sport les Petits As, Le Parvis Scène Nationale Tarbes Pyrénées.
- › **1 949 €** d'aides versées à la Maison des Jeunes et de la Culture d'Odos
- › **4 500 €** d'aides versées au comité départemental de spéléologie et de canyon, au comité départemental de randonnée pédestre et au comité départemental de canoë-kayak pour l'organisation de journées d'initiation et de découverte de leurs sports.

### LES HAUTES-PYRÉNÉES LABELLISÉES « TERRE DE JEUX 2024 »

Créé par le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques de Paris, le label « Terre de Jeux 2024 » distingue les territoires engagés dans la promotion des Jeux Olympiques et de la pratique sportive au niveau locale.

Le Département s'est fortement impliqué dans cette démarche et a obtenu le label « Terre de Jeux 2024 » auprès du Comité d'Organisation des JO.

Il a organisé un parcours de 2024m à travers la ville de Tarbes le 11 octobre dernier entre l'Office départemental des sports (ODS) et l'Hôtel du Département, auquel participaient les élus et représentants du monde sportif haut-pyrénéen.

A travers cette labellisation, il s'engage à soutenir les événements, projets et manifestations sportives développés dans le cadre des Jeux Olympiques de Tokyo 2020, Pékin 2022 et Paris 2024.

- › Le Département contribuera notamment à l'organisation d'une Semaine et d'une Journée Olympique en lien avec le milieu éducatif et sportif local.
- › Les actions menées sous ce label s'inscriront dans **la démarche départementale «HAPY MOUV »** (promouvoir les bienfaits pour la santé de l'activité physique et la lutte contre la sédentarité), initiée avec le Conseil départemental des Jeunes et développée dans les collèges, auprès des agents et élus du Département. ●

#### CONTACT PRESSE :

Séverine CUESTA, Relations presse  
Tél. : 07 50 67 27 33 - severine.cuesta@ha-py.fr